

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « LE MALESHERBOIS » DU VENDREDI 3 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet à 19h30, le conseil municipal du Malesherbois, légalement convoqué le vingt-neuf juin deux mille vingt, s'est réuni sous la Présidence de Madame MESNIL, doyenne d'âge.

ETAIENT PRÉSENTS: MMES BAFFOY, BECHU, ERTHELOT CHRISTINE, BERTHELOT HEÏDI, BERTHELOT ISABELLE, BISON, DAUVILLIERS, MARTIN, MESNIL, PASQUET, PIEDFERRE, QUEMENER, ROULLET, SABY, SONATORE ET MM. BERCHER, BEVILLARD, BOUTEILLE, CATINAT, CHANCLUD, CIRET, DELMOND, FAURIE, GAURAT, GIRARD, GUERIN, LAROCHE, LEGAY, MATIGNON, MOISY, POINCLOUX ET SENET.

AVAIT DONNE POUVOIR: MME NOVAN A M. BERCHER.

SECRETAIRE DE SEANCE: MME ISABELLE BERTHELOT.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX	
EN EXERCICE:	33
PRESENTS:	32
Pouvoirs :	1
ABSENTS ET/OU EXCUSES:	0
VOTANTS:	33

# PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

**❖** Affaires generales – Ressources Humaines.

### **AFFAIRES GENERALES**

**20-07-AFG-01** APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU **18** JUIN **2020.** Les conseillers sortants réélus après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ:

> APPROUVENT le Procès-Verbal de la séance du 18 juin 2020.

20-07-AFG-02 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ:

- > **DECIDE A L'UNANIMITE** de procéder à cette désignation par un vote à main levée (le cas échéant. En l'absence d'unanimité, le vote se fera à bulletins secrets).
- DESIGNE Mme Isabelle BERTHELOT pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

20-07-AFG-03 ELECTION DU MAIRE.

M. GAURAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

M. GAURAT, élu Maire, prend immédiatement la présidence de la séance.

# 20-07-AFG-04 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ (32 pour et 1 abstention) :

> **FIXE** le nombre d'adjoints à 8 (huit).

# 20-07-AFG-05 ELECTION DES ADJOINTS. SONT PROCLAMES ELUS EN QUALITE D'ADJOINTS AU MAIRE, DANS L'ORDRE DU TABLEAU

PASQUET Joëlle	1 <sup>er</sup> adjoint
BERCHER Fabien	2 <sup>ème</sup> adjoint
DAUVILLIERS Delmira	3 <sup>ème</sup> adjoint
CHANCLUD Dominique	4 <sup>ème</sup> adjoint
SONATORE Sandrine	5 <sup>ème</sup> adjoint
DELMOND Franck	6 <sup>ème</sup> adjoint
BERTHELOT Christine	7 <sup>ème</sup> adjoint
GUERIN Michel	8 <sup>ème</sup> adjoint

# 20-07-AFG-06 ELECTION DES MAIRES DELEGUES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la MAJORITÉ des suffrages exprimés :

- > **DESIGNE** les Maires délégués suivants :
- Coudray: M. Dominique CHANCLUD
- Labrosse: M. Fabien BERCHER
- Mainvilliers: M. Michel GUERIN
- Malesherbes: M. Hervé GAURAT
- Manchecourt: M. Fabien BERCHER
- Nangeville: M. Michel GUERIN
- Orveau-Bellesauve : M. Dominique CHANCLUD
- > **PRÉCISE** que ces désignations sont valables jusqu'à ce qu'elles soient rapportées ou jusqu'au renouvellement intégral du Conseil municipal.

# 20-07-AFG-07 LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ:

- > PREND acte de la lecture de la Charte de l'élu local tel que prévu par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015.
- > APPROUVE les sept points de cette charte.
- > **DIT** qu'un exemplaire de la charte de l'élu local a été remis à chacun des membres du conseil municipal, accompagné des dispositions législatives relatives aux conditions d'exercice des mandats.

# **INFORMATIONS DIVERSES**

